**Formulaire d'Inspection de l'assainissement environnemental : Gestion des déchets solides**

**Première partie : Informations générales**

a. Lieu : .............................................................................................................

b. Village / Municipalité : ......................................................................................................

c. Personnes traitées : ....................................................................................................

d. Date de la visite : ........................................................................................................

**Deuxième partie : évaluation du risque :** veuillez adapter ce formulaire au contexte local. Vous pouvez retirer les questions qui ne conviennent pas et en ajouter d'autres qui conviennent.

Faites le tour de la communauté pour observer les pratiques et poser des questions à ses membres. Soyez respectueux de la communauté et des traditions locales. Lorsque c'est nécessaire, demandez la permission des dirigeants de la communauté de faire l'inspection.

Entourez « oui » s'il y a un risque potentiel et « non » si le risque est inexistant ou très faible. Ajoutez des notes dans la section résultats et commentaires sur la page suivante. Voir l'explication sur la page suivante pour obtenir des détails sur chaque question.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Question** | **Observation** |
| 1 | Y a-t-il des tas de déchets solides non ramassés dans la communauté ?  | Oui | Non |
| 2 | Des sites de décharge sont-ils situés à moins de 500 mètres des sources d'eau de boisson ? | Oui | Non |
| 3 | Des sites de décharge sont-ils situés dans une zone où la nappe phréatique est peu profonde, ou sujette aux inondations ? | Oui | Non |
| 4 | Les sites de décharge sont-ils recouverts régulièrement (ex : chaque jour ou chaque semaine) avec de la terre ou des cendres ? | Oui | Non |
| 5 | Les sites de décharge sont-ils clôturés ? | Oui | Non |
| 6 | Des personnes fouillent-elles les déchets sans protection ?  | Oui | Non |
| 7 | Des animaux circulent-ils dans les sites de décharge ? | Oui | Non |
| 8 | Des déchets solides sont-ils incinérés sans contrôle ? | Oui | Non |
| 9 | Des déchets solides obstruent-ils des canaux de drainage ? | Oui | Non |
| 10 | Des déchets solides sont-ils jetés dans d'autres sources d'eau ? (ex : lagunes, rivières) | Oui | Non |
| 11 | Les déchets dangereux (ex : déchets médicaux, produits chimiques, piles) sont-ils collectés et éliminés séparément des déchets domestiques ? | Oui | Non |
| **Risque de contamination** (additionnez les réponses "oui") |  |

**Troisième partie : résultats et observations**

a. Risque de contamination (cocher la case appropriée) :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 9-10 = Très élevé | 6-8 = Élevé | 3-5 = Moyen | 0-2 = Faible |
|  |  |  |  |

b. Les risques suivants ont été observés :

**Quatrième partie. Nom et signature des inspecteurs :**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Notes explicatives : Gestion des déchets solides**

1. *Y a-t-il des tas de déchets solides non ramassés dans la communauté ?* Des services de ramassage des déchets irréguliers ou non officiels exposent les personnes aux ordures et augmentent le risque de transmission de maladies. Les déchets solides non ramassés peuvent être des sites de reproduction pour les vecteurs de maladies, dont les mouches, les rats et les moustiques.
2. *Des sites de décharge sont-ils situés à moins de 500 mètres des sources d'eau de boisson ?* Cette distance peut protéger les eaux de surface et souterraines d'une contamination.
3. *Des sites de décharge sont-ils situés dans une zone où la nappe phréatique est peu profonde, ou sujette aux inondations ?* Les sites de décharge doivent être situés dans des zones où la nappe phréatique est profonde, et non sujettes aux inondations. Cela peut protéger le sol, les eaux de surface et les eaux souterraines d'une contamination.
4. *Les sites de décharge sont-ils recouverts régulièrement (ex : chaque jour ou chaque semaine) avec de la terre ou des cendres ?* Les sites de décharge doivent être recouverts de 0.1 mètre de terre ou de cendres régulièrement (ex : chaque jour ou chaque semaine) pour limiter les odeurs et les vecteurs de maladies, et éviter que les déchets ne soient emportés par le vent.
5. *Les sites de décharge sont-ils clôturés ?* Les sites de décharges doivent être clôturés pour empêcher les animaux et les enfants d’y accéder. De même, des clôtures peuvent empêcher les matériaux les plus légers (ex : sacs en plastique) d'être emportés par le vent. Les enfants sont particulièrement vulnérables aux risques posés par les déchets solides. Ils jouent souvent à l'extérieur et peuvent ramasser des déchets que les adultes savent éviter.
6. *Des personnes fouillent-elles les déchets sans protection ?* La récupération de déchets sans équipement de protection personnelle (comme des gants, des maques et des chaussures) augmente les risques de diarrhée, d'infections et de maladies respiratoires. Les perforations provoquées par des morceaux de verre ou des aiguilles sont très courantes et peuvent entrainer des infections, le tétanos, l'hépatite ou le VIH.
7. *Des animaux circulent-ils dans les sites de décharge ?* Les animaux cherchent souvent de la nourriture dans les sites de décharge. Ils peuvent devenir des vecteurs de différentes maladies et accroitre la dissémination des déchets dans l'environnement.
8. *Des déchets solides sont-ils incinérés sans contrôle ?* L'incinération non contrôlée peut provoquer de grands incendies dans les décharges. De même, la fumée contribue à la pollution de l'air et peut provoquer des problèmes respiratoires. Il peut être nécessaire de brûler les ordures ménagères, si l’espace de décharge est très limité. Dans ce cas, il vaut mieux les brûler aussi loin que possible des gens, les garder dans une fosse ou un baril pour éviter une dissémination incontrôlée, et les brûler à la température la plus élevée possible. Les cendres peuvent être contaminées et doivent être jetées dans une fosse ou une décharge.
9. *Des déchets solides obstruent-ils des canaux de drainage ?* Des canaux de drainage bloqués peuvent aggraver les inondations, notamment dans les zones urbaines densément peuplées Des canaux de drainage bloqués peuvent conduire à l'apparition d'eau stagnante, qui est un site de reproduction idéal pour les moustiques.
10. *Des déchets solides sont-ils jetés dans d'autres sources d'eau ? (ex : lagunes, rivières)* Les déchets peuvent bloquer les sources d'eau et aggraver les inondations. Les liquides produits par les déchets peuvent contaminer la source d'eau.
11. *Les déchets dangereux (ex : déchets médicaux, produits chimiques, piles) sont-ils collectés et éliminés séparément des déchets domestiques ?* Les déchets dangereux comprennent les déchets toxiques, médicaux et pharmaceutiques, les produits chimiques et les piles. Ne pas jeter les déchets dangereux dans les latrines, les canaux de drainage, les sources d'eau ou au sol. Les déchets dangereux jetés avec les ordures domestiques présentent un risque, notamment pour les ramasseurs.

**Ressources supplémentaires**

CAWST (2014). Formulaires d'inspection de l'assainissement environnemental. CAWST, Calgary, Canada. Disponible sur : [www.cawst.org/resources](http://www.cawst.org/resources).

* Utilisez ce formulaire avec les autres formulaires d'inspection de l'assainissement environnemental.

CAWST (2013). Résumé technique : Gestion des déchets solides. CAWST, Calgary, Canada. Disponible sur : [www.cawst.org/resources](http://www.cawst.org/resources).

* Ce résumé technique explique comment traiter les déchets par recyclage, compostage et incinération. Il explique les attitudes face aux déchets dangereux, aux déchets d'hygiène menstruelle, et aux déchets solides.

**Références**

Stockholm Environment Institute (1998). Proxy Indicators for Rapid Assessment of

Environmental Health Status of Residential Areas: The Case of the Greater Accra Metropolitan Area (GAMA), Ghana. Disponible sur : <http://www.ircwash.org/sites/default/files/Songsore-1998-Proxy.pdf>

CAWST (Centre for Affordable Water and Sanitation Technology)

Calgary, Alberta, Canada

Site Internet : www.cawst.org Courriel : resources@cawst.org

*Le bien-être grâce à l'eau Donner des moyens aux gens dans le monde*

Dernière mise à jour : août 2014

Le contenu de ce document est libre Vous êtes libre de :

* Partager - copier, distribuer et transmettre ce document.
* Modifier – adapter ce document

Aux conditions suivantes :

* Paternité. Vous devez indiquer que CAWST est l'auteur original de ce document. Veuillez mentionner notre site internet : www.cawst.org

CAWST et ses administrateurs, employés, contractants et bénévoles n'endossent aucune responsabilité et ne donnent aucune garantie en ce qui concerne les résultats pouvant être obtenus par l'utilisation des informations fournies.